



## **PRIX DE RECONNAISSANCE IAN MCLEAN CHALLENGER BASEBALL INFORMATION ET EXIGENCES**

1. Le prix de reconnaissance Ian McLean Challenger Baseball sera présenté annuellement.
2. Ce prix est décerné à une personne qui s'est dévouée à la promotion, au développement et à l'amélioration du programme Challenger Baseball à l'échelle locale, provinciale ou nationale.
3. Pour être admissibles, les récipiendaires doivent être en règle avec Challenger Baseball Canada et la Fondation Jays Care.
4. Bien que le nombre d'années de bénévolat soit pris en considération, tous les bénévoles de Challenger Baseball sont admissibles pour une nomination.
5. Pour proposer la candidature d'une personne, veuillez envoyer par courriel un document d'une page (maximum) dactylographié expliquant pourquoi la personne devrait recevoir cet honneur. Veuillez inclure le nom, l'adresse postale, l'adresse électronique, le numéro de téléphone et le nombre d'années de bénévolat de la personne.
6. Le processus de mise en candidature débutera le 1er février de chaque année.
7. Le processus de mise en candidature se terminera le 1er mai de chaque année.
8. Toutes les demandes doivent être envoyées par courriel à [randy.crouse@hotmail.com](mailto:randy.crouse@hotmail.com) avant 23 h (heure de l'Atlantique) le 1er mai de chaque année.
9. Le récipiendaire du prix sera sélectionné annuellement par les représentants des Petites Liges de baseball du Canada, de la Petite Ligue Internationale, de Baseball Canada, de Challenger Baseball Canada et de la Fondation Jays Care présents lors des réunions nationales Challenger Baseball en juin.
10. Tous les frais de déplacement et d'hébergement encourus par le récipiendaire lors de la remise de la bourse seront couverts par Challenger Baseball Canada et la Fondation Jays Care.